

2^{ème} Conseil de Promotion des Contrôleurs Stagiaires 2020/2021

Ce 2^{ème} conseil de promotion des contrôleurs stagiaires 2020-2021 se déroule ce jour en visio-conférence dans le contexte sanitaire actuel qui dure depuis plus d'1 an.

Cette crise sanitaire a mis en lumière le caractère indispensable des services publics et de la Fonction publique tout au long de la vie. Invisibles et sous-payées, les premières de corvées sont en grande majorité des femmes.

Comment ne pas les évoquer à quelques jours du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine, levier fort d'égalité réelle. Pour la CGT c'est une urgence !

Par ailleurs, le gel du point d'indice et l'absence de revalorisations des carrières dans la Fonction publique qui touchent un emploi fortement féminisé sont de fait des choix politiques qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Pour la CGT Finances Publiques, les trop nombreux recrutements de contractuel au sein de notre administration pour des postes et des fonctions nécessitant des connaissances et compétences importantes, est inadmissible. Ces recrutements ne vont qu'accentuer la précarité déjà grandissante actuellement.

Pour la CGT Finances Publiques la solution est et sera toujours de faire appel aux listes complémentaires afin de recruter à la hauteur des postes vacants.

La CGT Finances Publiques dénonce le passage en force de l'ENFIP et de la DG concernant la mise en place de la formation rénovée des cadres B dans un contexte sanitaire déjà dégradé. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir demandé à plusieurs reprises le report de sa mise en place.

Et pourtant vous persistez, à l'encontre du bon sens, à maintenir le caractère probatoire de cette formation pratique !

De plus, les représentants CGT du conseil de promotion s'interrogent sur la note de cadrage de la formation pratique probatoire qui va débiter très prochainement.

À quel moment sera-t-elle publiée ?

Pour la CGT Finances Publiques, cette note doit tenir compte de la situation sanitaire actuelle et de la dégradation de la formation liée au passage en tout distanciel pour l'ensemble des contrôleurs stagiaires.

Une appréhension particulière est ressentie par les stagiaires « purs externes », pour lesquels cette formation pratique probatoire constituera la 1^{ère} expérience dans les services.

D'ores et déjà, la CGT exige une prise de position claire quant à la mise en place du télétravail pendant cette formation pratique.

Les stagiaires ne doivent pas être exemptés des préconisations de notre Directeur Général, Mr FOURNEL, qui recommande très fortement le télétravail à l'ensemble des agents de la DGFIP.

Des aménagements portant sur la date d'installation pourront-ils être mis en place en cas de dégradation de la situation sanitaire débouchant sur un confinement local ou national ?

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Cette note de cadrage nous permettra enfin d'avoir une visibilité qui nous manque cruellement depuis le début de cette scolarité.

Concernant l'allègement des emplois du temps, on s'interroge sur la pertinence pédagogique des choix effectués.

Comment ces allègements ont-ils été faits ? Quels critères ont permis de les déterminer ?

Même si nous comprenons l'importance de l'oral individuel qui permettra de restituer l'ensemble des connaissances acquises, cet exercice reste anxiogène pour un certain nombre de stagiaires qui auraient souhaité la suppression de l'oral individuel dans le cadre de l'allègement de la scolarité.

À l'ordre du jour, vous nous avez transmis des documents concernant notamment la mise en place des Parcours Complémentaires Obligatoires (PCO). En quoi consisteront ces parcours ? Sous quelles formes seront-ils dispensés ?

Depuis le début de la crise sanitaire la formation continue est à l'arrêt. Nous nous interrogeons sur la faisabilité de ces Parcours Complémentaires Obligatoires, qui de surcroît représenteraient une surcharge de travail en contradiction avec les allègements proposés actuellement.

Au cours du 1^{er} conseil de promotion, il avait été acté que des informations seraient transmises régulièrement aux stagiaires concernant l'évolution de la situation.

Néanmoins, après avoir constaté une amélioration de la communication de l'ENFIP suite aux propos de Mr RAMIR lors du 1^{er} conseil de promotion, nous notons une absence de communication depuis plusieurs semaines.

Concernant la prise de contact par téléphone :

- Pouvez-vous confirmer que l'ensemble des stagiaires ont été contactés ?
- Pouvez vous nous indiquer combien d'entre eux sont en souffrance ? Comment les avez-vous identifiés ? Quelles modalités d'accompagnement leur ont été proposées ?
- Pouvez-vous nous indiquer combien d'enseignants sont en souffrance, voire en état de burn-out ?

Puisque nous le savons, cette scolarité a été compliquée pour tout le monde.

Par ailleurs, demeure toujours la question des logements occupés par les stagiaires :

- À quelle date devront-ils les resituer ? (tout de suite ou à l'issue de la formation) ;
- À quelle date aura lieu la régularisation des charges ?
- Quelles sont les modalités pour rendre les logements ? d'autant plus si un confinement est décrété d'ici quelques jours (état de lieux de sortie) ?

Enfin, quelles seront les modalités de remise de carte d'accès, de cantine ainsi que les clés de casier ?

En outre, à ce jour, certains stagiaires sont encore dans l'attente d'une réponse de l'ENFIP à leur demande dérogatoire pour la formation pratique probatoire.

Pour conclure, nous nous félicitons de la nomination d'un directeur à la tête de l'ENFIP.

Les stagiaires tiennent également à remercier les équipes pédagogiques, les relations stagiaires ainsi que les équipes administratives des établissements de l'ENFIP pour leur implication et leur investissement en cette période compliquée.